

TELECONFERENCE SG M.VILLETTE / ORGANISATIONS SYNDICALES

26 mars 2020

• SG – Marie VILLETTE

- Récapitulation des envois récents du SG :

- Questions / Réponses sujets RH
- Dispositif d'action social COVID19
- Plan de continuité d'activité d

- Action sociale

Le bureau de l'action sociale (Stéphane Riccatti) reste pleinement mobilisé.

Le ministère reste très engagé et vigilant sur la question des violences conjugales

Ouverture d'une ligne téléphonique de soutien psychologique

- Écoles

La continuité pédagogique de nos écoles est bien prise en compte avec évidemment des modalités de travail différentes selon les cas

La précarité étudiante est tout à fait identifiée dans les écoles avec des recensements des besoins (comme les ajournements des loyers CROUS etc. on fera un point plus complet ultérieurement

- Un tableau quotidien de suivi des agents avec remontée hebdomadaire a été envoyée aux agents du ministère.

Une petite centaine d'agents avec suspicion de coronavirus

Cela conforte les consignes qui ont été données de travailler le plus possible à distance

Actuellement 6,5% des effectifs travaillent en présentiel avec des différences notables d'un secteur à l'autre.

En AC, une douzaine d'agents aux BE, seul site ouvert.

Dans les SCN, 10% des effectifs en présentiel.

Dans les EP, très faible nombre d'agents sur les sites.

Dans les DRAC et DAC, 4 % des agents en présentiel.

• CGT - Valérie Renault – pour l'intersyndicale

- Remarque préliminaire : on observe l'absence totale de communication du ministre. Où est Riester ?

- **Première priorité : protéger les agents, comme les salariés des entreprises sous-traitantes en présentiel**

- Donc important d'avoir un état des lieux précis, on n'a aucune visibilité ni au niveau local ni au niveau ministériel.

Je ne connais pas les mesures de protection du BSST, même étant secrétaire du CHSCTM.

- Nous pensons que vous n'avez pas les bonnes informations sur le respect des consignes.

Exemple, en DRAC Grand Est une quarantaine d'agents en présentiel. Beaucoup trop visiblement.

- Nos souhaitons avoir la synthèse des remontées notamment auprès de DRAC.

La liste des agents en présentiel doit être transmise à la médecine de prévention.

- Missions essentielles : vous évoquez les missions essentielles nécessitant des agents en présentiel, mais ne dites pas comment définir une mission essentielle.

• Sur la **catastrophe sociale**, on avance un peu.

- En s'y prenant à plusieurs on a réussi à faire plier l'INRAP (en partie).

La nouvelle loi FP dit que le CDI est la règle mais la DGAFP bloque.

- On a besoin d'avoir un éclairage sur le chômage partiel dans les établissements de droit privé.

• **Action sociale :**

Il faut rappeler les coordonnées des assistants sociaux.

Aide alimentaire : sans régie, expliquez-nous comment vous allez faire.

On attend des précisions sur la question des crèches qui sont disponibles pour les agents travaillant en présentiel.

• **Les situations administratives**

- Sur ce point on n'avance pas beaucoup. La plupart des agents ne connaissent toujours pas leur situation administrative précise. Confusion entre Télétravail et Travail à Domicile (TAD). Confusion entre TAD et ASA.

- On a demandé la semaine dernière soient réalisés des tableaux d'affectation. Par service et pas établissement.

Ces tableaux permettront de rassurer et d'informer les collègues. Ces tableaux seront des gages de transparence.

- Il convient de bien distinguer 6 statuts différents :

Télétravail et

Travail à Domicile

Bien distinguer : ASA pour garde d'enfant

ASA pour pathologie / personnels fragiles sur le plan médical

ASA d'office

et bien sûr les congés maladie.

• **Plan de continuité d'activité**

- Est-ce que vous travaillez sur un planning de continuité de l'activité ?

- Vous avez mis tout le monde en travail à distance pour camoufler l'impossibilité de l'administration de fournir le matériel.

- Recensement : nous n'avons jamais demandé d'aller contre le secret médical mais c'est une question de santé publique. C'est au médecin de prendre l'attache des agents et informer le SRH de ces éléments.

• **Congés**

Vous avez proposé de reporter les congés 2019, ce n'est pas respecté partout.

Concernant le refus d'annuler des congés 2020 nous vous demandons de ne pas continuer dans cette voie, on ne peut pas invoquer l'intérêt du service alors qu'il n'y a plus de service.

• **La paye**

Vous ne nous avez pas répondu sur les fériés, ni sur les jours de grève.

Nous vous demandons de ne pas retirer les jours de grève

- **Communication**

- Selon les endroits c'est très différent. Il y a trop de disparité entre les établissements et entre les services.

Par exemple, la direction du C2RMF se réunit en CODIR tous jours mais n'a pas trouver le moyen en plus de semaines de s'adresser à ses agents.

A l'INHA, les agents bossent comme des dingues sur le festival d'histoire de l'art alors qu'il sera très probablement annulé.

Il est important d'associer les agents aux décisions et de leur demander leur avis

- **Agenda culturel**

Nous attendons les décisions concernant l'agenda culturel. Les collègues travaillent sur de nombreux événements du printemps et de l'été (festival d'histoire de l'art, fête de la musique, journée de l'archéologie...). Seront-ils maintenus ?

- **Écoles**

Problème des délais, problème des examens de fin d'année, doivent être encadrés par des textes

- **Archéologie préventive**

- Qu'en est-il de reprises de chantier en archéologie ?

Si le BTP veut absolument reprendre il y a sans doute le moyen de le faire ailleurs que sur un chantier de fouilles archéologiques

- On a demandé une circulaire de la DGPAT qui éclaire les décrets de la semaine dernière. On en est-on ?

- **Dialogue social**

- On ne peut continuer à travailler ensemble qu'avec des réunions informelles.

Il y a des questions majeures concernant la santé et la sécurité au travail. Nous allons donc demander la convocation du CHSCTM.

- Nous attendons des positionnement du politique. Nous allons donc demander la convocation du CTM, avec le ministre.

- Nous demanderons pareil en local et dans les établissements la convocation des instances de dialogue social (CT et CHSCT).

- **SG – Marie VILLETTE**

- En ce qui concerne le **travail en présentiel**, nous sommes d'accord, la priorité va vers la protection des agents et des prestataires extérieurs.

- **Enjeux de précarité.**

Cette crise entraîne un risque social, mais il y a aussi des enjeux politiques et économiques.

On sait que cette crise va avoir des conséquences en terme social, il faut que nous puissions anticiper.

Nous avons d'ailleurs créé une cellule « Anticipation », chargée de « l'après confinement », de la reprise de l'activité, de conséquences de la crise sur les acteurs culturels. Mais aussi sur

les opportunités de repenser les manières de travailler. Chaque opérateur peut faire une adaptation spécifique.

- **Collectifs de travail.**

- Il s'agit d'enjeux importants. Il convient de garder du lien.
- Il y a une question concernant les agents en ASA.

J'aimerais un retour sur la possibilité pour les agents en ASA de participer à des actions de bénévolat soit dans le domaine social (exemple des maraudeurs), soit dans l'agriculture. Bien-sûr, sur la base du volontariat.

- **Congés.**

- Sur les congés, j'entends votre remarque sur le fait que la période de confinement n'est pas propice à des congés très divertissants, mais cela peut être une période salvatrice pour prendre des congés pour éviter la fatigue des réunions téléphoniques et visioconférences.
- et il importe de prendre en compte le risque d'engorgement au moment de la reprise d'activité. Comment faire pour qu'il n'y ait pas d'inégalité de traitement entre ceux qui resteront pour la relance et ceux qui prendront des congés après le confinement.
- Certains opérateurs sont tentés de fermer administrativement pour mettre tout le monde en repos et que les personnels soient plus disponibles en sortant de la crise.

- **Archéologie préventive et chantiers MH**

- Il s'agit d'une question interministérielle, une circulaire (accompagnée d'un guide des bonnes pratiques) va être envoyée aux préfets afin de leur permettre d'examiner chantier par chantier les possibilités des reprises (probablement en début de semaine prochaine).
- Les conditions particulières des chantiers d'archéologie préventive (difficulté de mise en œuvre de certaines dispositions) et des chantiers MH (importante coactivité) ont été rappelées par le MC à l'interministériel.

- **Riester**

- Il a été malade, COVID-19, et n'est sorti de sa quatorzaine qu'hier.
- Un message de sa part aux agents est programmé.
- Nous comprenons que vous attendez une parole du ministre de la Culture, mais il faut comprendre que notre ministère n'est pas celui qui est en première ligne aujourd'hui, et qu'il convient de relativiser nos sujets.

- **SRH – Caroline Gardette**

- **Formations** : On a ouvert des formations en ligne avec des formalités d'inscription allégées. C'est opérationnel.

Pour l'instant peu d'offres. Surtout des formations bureautiques.

- **Les situations administratives** : On refait passer un message aux encadrants : il faut que chaque agent connaisse précisément la situation dans laquelle il se trouve.

- **Stagiaires**

- Concernant les stagiaires fonctionnaires on attend un arbitrage DGAFP.

- Concernant les stagiaires étudiants, il est possible de prolonger leur stage. Les défraiements seront assurés.

- **CDD** : Confirmation que les agents au bout de 6 ans de CDD passent effectivement en CDI

- **Congés** : Sur les reports de congés 2019, il a y avoir une mesure transversale fonction publique.

- **Jours de grève** : comme le principe de paie à l'identique a été retenu. Les jours de grève ne seront pas prélevés pendant la durée du confinement, le prélèvement recommencera à l'issue du confinement.

- **SG – Isabelle Gadrey / Virginie Rocher**

- On a fait une série de protocoles, pour l'Administration Centrale, on a préparé un document pour mutualiser les consignes, BSST. Une fiche de préconisation sur les mesures de prévention préconisées par le conseiller de prévention.

- Cette note met l'accent sur toutes les mesures de prévention aussi bien pour les présentiel que pour le travail à distance. Et aussi pour les prestataires extérieurs.

- La fiche sera adressée au réseau de prévention et aux SRH.

- **FSU - Frédéric Maguet**

Transmission à Marie Villette des plannings de continuité de service de la DAC Guadeloupe, exemple des disparité entre les données dont dispose le SG et la réalité.

- **SRH – Caroline Gardette**

Nous allons regarder votre requête de convocation des instances. C'est assez difficile dans le contexte (sanitaire et manque de personnel mobilisable pour ça).

- **SUD - Florence Roy**

Quid du PTM, nous avons appris que des réunions de travail se tenaient, notamment le chantier sur l'international (DGCA).

- **SG – Marie VILLETTE**

-Pas au courant de ce point précis. Mais je vous confirme que pour le PTM, les choses sont suspendues, le calendrier du PTM sera à reconstruire à l'issue de la crise.

- **CGT - Valérie Renault**

Le processus PTM ne doit pas se faire sans les agents.

- **CFDT - Alexis Morel**

Quid des secrétariats communs pour les DRAC ?

- **SG – Marie VILLETTE**

Le calendrier de fusion des SG est à refaire.

- **CFDT - Alexis Morel**

Les décisions prises pour les congés sont prématurées. On ne sait ni combien de temps durera le confinement, ni dans quelles conditions.

- **FSU - Frédéric Maguet**

- Cette période de confinement fait ressortir, en les exacerbant, l'incompétence et la nocivité de certaines directions.

- L'exemple de l'INRAP est le plus caricatural.

- Au C2RMF, le CODIR est seul dans son coin, les seules informations qu'ont les agents c'est que Patrick Devedjian a été contaminé par le COVID-19 en visitant l'établissement...

- En ce qui concerne la cellule Anticipation, nous aimerions en savoir plus. Que fait-elle ? Avec qui ? Pour qui ? Les organisations syndicales seront-elles contactées ou associées ?

- Nous n'avons pas eu de réponse sur les congés bonifiés.

- Congés 2020 : nous dénonçons une injustice sociale que de déclarer qu'il serait dangereux que les agents puissent poser des congés après le confinement. Pour les catégories A et A+, qui sont essentiellement en télétravail et en Travail à domicile, ils auront la possibilité de poser les congés quand ils voudront. Et pour les catégories C, qui sont pour beaucoup en ASA, on refuse qu'ils annulent les congés posés, on étudie des congés d'office, et on aimerait qu'ils soient tous sur le pont après le confinement.

- Nous posons aussi la question des plannings de continuité de service. L'exemple de la Guadeloupe montre d'une part une situation anormale, et d'autre part le problème de la sincérité des données qui remontent à l'administration centrale.

- **FSU - Sylvie Serre**

- **INRAP, les CDD** : M. Guérin s'est engagé à honorer les contrats signés avant le confinement (apparemment assez peu), mais il refuse encore de renouveler les contrats qui arrivent à échéance pendant le confinement (sauf éventuellement pour ceux qui n'auront pas la possibilité d'être pris en charge par l'ARE).

- **INRAP, les congés forcés** : on demande aujourd'hui aux agents de faire des sacrifices parce qu'il n'y a pas de chômage partiel possible pour l'INRAP. La direction prétexte la situation financière de l'INRAP et la concurrence faussée avec les opérateurs privés d'archéologie, qui eux, peuvent bénéficier du chômage partiel. Le ministère doit apporter une réponse sur ce point.

- [SG – Marie VILLETTE](#)

La cellule anticipation : plutôt évaluer les changements de comportements culturels après la crise.

- [SRH – Caroline Gardette](#)

Les congés bonifiés sont une exception au non report des congés dans la période mais pas encore de retour précis de la DGAFP

- [CGT – Sylvie Lagarde](#)

- Comment va se faire l'aide alimentaire qui n'est jamais versée sur les comptes de agents.
- Le Louvre et la BNF qui ont fait le choix de ne pas adhérer au programme 148 sont entièrement dépendants des établissements or les associations sont à l'arrêt.
- Le CMN se défait sur les assistantes sociales, il faut rappeler qu'elles ne peuvent agir que si elles sont contactées directement par les agents et que ça doit être confidentiel, ce n'est pas la direction qui peut filtrer et orienter.
- Les commissions de réforme et les comités médicaux ne se tiennent pas malgré les préconisations de la DGAFP, mais il faut bien identifier les cas urgents, car on risque des ruptures de soin.
- Il faudrait que les agents en présentiel aient une trace dans leur dossier qu'ils ont été en présentiel lors de la crise sanitaire.

[Stéphanie Riccati](#)

On peut accéder à la régie en cas d'extrême urgence mais ça passe par les modalités d'un virement

[CGT Jean-Paul Léonarduzzi](#)

Les ASA pour décès d'un proche : nous demandons qu'elles soient reportées à l'issue du confinement.

[FSU Benoît Ode](#)

- On paie aujourd'hui le sous-équipement en équipement de mobilité. Il y a désormais un problème de livraison des ordinateurs portables commandés au début de la crise. Avec l'obligation de passer par l'UGAP, nous remontent des informations selon lesquelles les DRAC ne seraient pas livrés de nouveaux PC portables avant fin mai.
- Nous souhaitons vous alerter sur la situations dans les UDAP. Malgré les consignes de confinement, malgré les dispositifs réglementaires qui donne un peu de respiration, malgré un afflux de dossiers d'urbanisme réduit, les ABF continuent pour beaucoup à faire peser une pression inacceptable sur les agents. Beaucoup sont sommés d'aller chercher des dossiers d'urbanisme afin de les instruire. Il y a beaucoup plus d'agents en présentiel dans les UDAP que ce qui est officiellement noté. Sans aucun impératif.

CGT –Valérie Renaud

- Délais réglementaires : on continue à demander que la DGP fournisse une circulaire.
- On attend toujours une position harmonisées sur les examens de fin d'année.
- On attend toujours une position harmonisées sur les examens de fin d'année.
- On attend toujours les PCA des DRAC et des établissements.
- Toujours pas de liste des agents en présentiel pour les médecins de prévention. Il importe de garder la « traçabilité » pour ces agents.
- On attend toujours une position ministérielle sur l'agenda culturel.
- On attend toujours Franck Riester.